



PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE MEYS (69)

Pièce n°3.3 : Liste des bâtiments pouvant faire
l'objet d'un changement de destination
Approbation



Sources des illustrations de la page de garde : <https://www.meys.fr/>



Table des matières

Préambule.....	4
Liste des bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination dans le PLU de Meys	13
Bâtiment n°01.....	13
Bâtiment n°02.....	15
Bâtiment n°03.....	16
Bâtiment n°04.....	17
Bâtiment n°05.....	18
Bâtiment n°06	19
Bâtiment n°07.....	20
Bâtiment n°08	21
Bâtiment n°09	22
Bâtiment n°10	23
Bâtiment n°11.....	24
Bâtiment n°12.....	25
Bâtiment n°13.....	26
Bâtiment n°14.....	27
Bâtiment n°15.....	28
Bâtiment n°16	29
Bâtiment n°17.....	30
Bâtiment n°18	31
Bâtiment n°19	32
Bâtiment n°20	33
Bâtiment n°21.....	34
Bâtiment n°22	35
Bâtiment n°23	36
Bâtiment n°24.....	37
Bâtiment n°25	38
Bâtiment n°26.....	39



Préambule

L'identification des bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination dans le PLU de Meys repose sur l'article L.151-11 2° du Code de l'urbanisme permet d'identifier, au sein des zones agricoles (A) et naturelles (N), des bâtiments pouvant légalement changer de destination sous certaines conditions. Cette identification doit répondre à des critères stricts afin de garantir la cohérence du projet de territoire et d'éviter l'urbanisation diffuse.

Article L151-11 du Code de l'urbanisme :

1.- Dans les zones agricoles, naturelles ou forestières, le règlement peut : [...]

2° Désigner, en dehors des secteurs mentionnés à l'article L. 151-13, les bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site. Le changement de destination est soumis, en zone agricole, à l'avis conforme de la commission départementale de la préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers prévue à l'article L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime, et, en zone naturelle, à l'avis conforme de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites. [...]

Afin de garantir que les changements de destination identifiés dans le PLU respectent pleinement les objectifs de préservation de l'activité agricole et d'équilibre territorial, la commune de Meys a retenu, pour leur repérage, une grille d'analyse directement issue de la doctrine de la CDPENAF du Rhône.



Les critères d'analyse du changement de destination. Source : Guide « Le changement de destination en zone agricole dans les territoires du Rhône et de la métropole de Lyon », juillet 2024.

Celle-ci repose sur huit critères cumulatifs, que le bâtiment doit tous satisfaire pour pouvoir être considéré comme éligible à un changement de destination :

N°	Critères	Explication des critères
1	Il n'y a pas d'exploitation agricole en activité sur le site	Le bâtiment ne peut pas changer de destination au sein d'une exploitation agricole en activité
2	Le bâtiment n'est pas à proximité d'une exploitation agricole existante. Ce critère s'apprécie pour l'ensemble des bâtis de l'exploitation ou autres habitations déjà existantes sur le site (distance minimum 100 m)	Création de gênes majeures pour les activités agricoles voisines : secteur d'épandages, cultures pérennes comme vignes ou vergers, respect du principe de réciprocité pour les bâtiments d'élevage. Création de conflits d'usage entre nouvelle destination et activité agricole environnante : création de zone de non-traitement (ZNT) susceptible d'impacter les parcelles agricoles environnantes.
3	Il n'y a plus d'activité agricole dans le bâtiment depuis au moins 10 ans, le bâtiment ne peut être réutilisé pour l'agriculture.	Le bâtiment ne doit pas pouvoir être réutilisé pour l'agriculture : inactivité agricole dans le bâtiment de 10 ans minimum. Attention l'absence d'une activité agricole depuis plusieurs années sur la parcelle où est implanté le bâti doit également être vérifiée.
4	Le bâtiment n'a pas été financé par une subvention publique dans les 10 dernières années.	Un bâtiment qui a été financé par une subvention publique pour une destination donnée ne peut changer de destination que 10 ans après le versement de la subvention.
5	Le bâtiment est accessible par une route et bénéficie d'un stationnement sans avoir besoin de consommer plus du foncier agricole et est desservi par les réseaux.	Le bâtiment doit être accessible par une route et bénéficier d'un stationnement sans avoir besoin de consommer du foncier agricole supplémentaire. Il doit être également desservi par les réseaux.
6	Le bâtiment présente un intérêt architectural traditionnel et / ou présente un intérêt patrimonial.	Identification architecturale : estimée en fonction du contexte local (architecture traditionnelle, utilisation de matériaux locaux...) voir réponse ministérielle n°39935 de 2004. Identification patrimoniale : ensemble des biens immobiliers relevant de la propriété publique ou privée qui prennent un intérêt historique, artistique, archéologique, esthétique, scientifique ou technique.
7	Le bâtiment est couvert par une toiture et clos, à savoir doté de systèmes de fermeture en permettant sa clôture totale.	Un bâtiment agricole non clos ne peut changer de destination (hangar, stabulation) « Un bâtiment est une construction couverte et close. Il est impérativement couvert par une toiture et doté de systèmes de fermeture en permettant une clôture totale » Lexique national de l'urbanisme – décret du 28/12/2015.
8	Le bâtiment n'est pas isolé et ne crée pas de mitage.	Le bâtiment ne doit pas être isolé afin d'éviter de créer un nouveau mitage et de nouvelles contraintes en matière d'épandage, de ZNT, de circulation agricole ou de conflits de voisinage.

Ainsi, les bâtiments inscrits dans la liste qui suit dans les pages suivantes, respectent ces 8 critères.

Repéré au PLU en 2014 et validé par la CDPENAF de l'époque			
Surface du bâtiment	OUI 140 m²	OUI 170 m²	OUI 120 m²
Défense incendie et réseaux	Tous les réseaux sont existants + ANC Borne incendie normalisée N°973 à 250m	Tous les réseaux sont existants Borne incendie normalisée N°1810	Tous les réseaux sont existants + ANC Borne incendie normalisée N°973 à 150 m
8 Favorise le mitage de l'espace agricole ou non	La réciprocité avec les zones d'épandage et le mitage : NON Il y a des habitants dans les bâtiments d'habitation sur le site	La réciprocité avec les zones d'épandage et le mitage : NON Il y a des habitants dans les bâtiments d'habitation sur le site	La réciprocité avec les zones d'épandage et le mitage : NON Il y a des habitants dans les bâtiments d'habitation sur le site
7 Construction non couverte ou close	Clos et couvert	Clos et couvert	Clos et couvert
6 Absence d'intérêt architectural ou patrimonial du bâtiment	Ancienne ferme en Pisé avec cour intérieure	Ancienne ferme en Pisé avec cour intérieure	Ancienne ferme en Pisé avec cour intérieure
Propriétaire occupant sur le site	OUI	OUI	OUI
5 Accessibilité du bâtiment	Une voirie dessert les bâtiments car il y a une habitation (RESIDENCE PRINCIPALE) existante dans le bâtiment.	Une voirie dessert les bâtiments car il y a une habitation (RESIDENCE PRINCIPALE) existante sur le site	Une voirie dessert les bâtiments car il y a une habitation (RESIDENCE PRINCIPALE) existante dans le bâtiment.
4 Subventions accordées au bâtiment (moins de 10 ans)	NON	NON	NON
3 Utilisation agricole du bâtiment	L'usage agricole à cessé depuis 2013 Usage actuel : remise outillage de jardinage	L'usage agricole à cessé depuis plus de 10 ans Usage actuel : remise outillage de jardinage	L'usage agricole a cessé depuis plus de 10 ans Usage actuel : remise outillage de jardinage et garage
2 Exploitation agricole à proximité (100 m)	La plus proche est à 260 m	La plus proche est à 190 m	La plus proche est à 200 m
1 Exploitation agricole en activité sur le site	NON	NON	NON
CRITERES NUMEROS	1 A679 - A704 Au Cougny 100 chemin du cheval mort	2 D100 La Gagère 45 chemin de la Gagère	3 A91 Au cheval mort 199 chemin du cheval mort



NON	OUI	OUI
110 m²	70 m²	130 m²
Tous les réseaux sont existants + ANC Borne incendie normalisée	Tous les réseaux sont existants + ANC Borne incendie normalisée N° 1147	Tous les réseaux sont existants + ANC Borne incendie normalisée N° 1465
La réciprocité avec les zones d'épandage et le mitage : NON Il y a des habitants dans les bâtiments d'habitation sur le site	La réciprocité avec les zones d'épandage existe déjà puisqu'il y a des habitants dans les bâtiments d'habitation sur le site (plusieurs maisons d'habitation sur C374 et C375) C374 ensemble du site a déjà une vocation d'habitation	La réciprocité avec les zones d'épandage existe déjà puisqu'il y a des habitants dans les bâtiments d'habitation sur le site (plusieurs maisons d'habitation sur B389, B294 et B et C391) B391 l'ensemble du site a déjà une vocation d'habitation
Clos et couvert	Clos et couvert	Clos et couvert
Ancienne ferme en Pisé avec cour intérieure	Ancienne ferme en pierre	Ancienne ferme en pierre
OUI	OUI	OUI
Une voirie dessert les bâtiments car il y a une habitation (RESIDENCE PRINCIPALE) existante sur le site	Une voirie dessert les bâtiments car il y a deux habitations (RESIDENCES PRINCIPALES) existantes sur le site	Une voirie dessert les bâtiments car il y a deux habitations (RESIDENCES PRINCIPALES) existantes sur le site
NON	NON	NON
L'usage agricole à cessé depuis plus de 10 ans Usage actuel : remise outillage et garage	L'usage agricole à cessé depuis plus de 10 ans Usage actuel : remise outillage de jardinage	L'usage agricole à cessé depuis plus de 10 ans Usage actuel : remise outillage de jardinage
La plus proche est à 200 m	La plus proche est à 290 m	La plus proche est à 290 m
NON	NON	NON
⁴ A536 Au Urfieux 200 chemin chez Jamen	⁵ C375 C374 Le Pagnon 380 chemin du Pagnon	⁶ B389 Le Genétais 3980 route de Lyon



NON	OUI	NON
63 m²	100 m²	90 m²
Tous les réseaux sont existants + ANC Borne incendie normalisée N° 1465 au Joanny	Tous les réseaux sont existants + ANC Borne incendie normalisée N° 1464	Tous les réseaux sont existants + ANC Borne incendie normalisée à 180m
La réciprocité avec les zones d'épandage existe déjà puisqu'il y a une partie habitation dans le bâtiment. La partie habitation est déjà transformée en gîte et à l'agrement gîte de France. Le changement de destination concerne l'ancienne grange qui fait partie intégrante du bâtiment. Les terrains attenants appartiennent au propriétaires du gîte.	La réciprocité avec les zones d'épandage et le mitage : NON Il y a des habitants dans les bâtiments d'habitation sur le site	La réciprocité avec les zones d'épandage et le mitage : NON Il y a des habitants dans les bâtiments d'habitation sur le site
Clos et couvert	Clos et couvert	Clos et couvert
Ancienne ferme en pisé	Ancienne ferme en Pisé	Ancienne ferme en Pisé
OUI	OUI	OUI
Une voirie dessert le bâtiment car il y a une habitation (GÎTE de FRANCE) existante sur le site	La voirie dessert les bâtiments car il y a une habitation (RESIDENCE PRINCIPALE) existante dans l'ensemble des bâtiments.	La voirie dessert les bâtiments car il y a une habitation (RESIDENCE PRINCIPALE) existante dans l'ensemble des bâtiments.
NON	NON	NON
L'usage agricole à cessé depuis plus de 10 ans Usage actuel : remise	L'usage agricole à cessé depuis plus de 10 ans Usage actuel : cuisine d'été et remise	L'usage agricole à cessé depuis plus de 10 ans Usage actuel : remise
La plus proche est à 340 m	La plus proche est à 380 m	La plus proche est à 380 m
NON	NON	NON
7 A139 Le Cougny chemin du Cougny	8 B78 Le Bessenay 375 chemin du Bessenay	9 B333 Le Genetais 4177 route de Lyon



OUI	OUI	OUI	OUI
180 m²	145 m²	180 m²	360 m²
Tous les réseaux sont existants + ANC Borne incendie normalisée N°1462 à 90m	Tous les réseaux sont existants + ANC Borne incendie normalisée N°1461 à 200m	Tous les réseaux sont existants + ANC Borne incendie normalisée N°146 à 250m	Tous les réseaux sont existants + ANC Borne incendie normalisée
La réciprocité avec les zones d'épandage et le mitage : NON Il y a des habitants dans les bâtiments d'habitation sur le site	La réciprocité avec les zones d'épandage et le mitage : NON Il y a des habitants dans les bâtiments d'habitation sur le site	La réciprocité avec les zones d'épandage et le mitage : NON Il y a des habitants dans les bâtiments d'habitation sur le site	La réciprocité avec les zones d'épandage et le mitage : NON Il y a des habitants dans les bâtiments d'habitation sur le site
Clos et couvert	Clos et couvert	Clos et couvert	Clos et couvert
Ancienne ferme en Pisé	Ancienne ferme en Pierre	Ancienne ferme en Pierre et pisé	Ancienne ferme en Pierre et pisé
OUI	OUI	OUI	OUI
La voirie dessert les bâtiments car il y a une habitation (RESIDENCE PRINCIPALE) existante dans l'ensemble des bâtiments.	La voirie dessert les bâtiments car il y a une habitation (RESIDENCE PRINCIPALE) existante dans l'ensemble des bâtiments.	La voirie dessert les bâtiments car il y a une habitation (RESIDENCE PRINCIPALE) existante dans l'ensemble des bâtiments.	La voirie dessert les bâtiments car il y a 2 habitations (2 RESIDENCES PRINCIPALES) existante dans l'ensemble des
NON	NON	NON	NON
L'usage agricole à cessé depuis plus de 10 ans Usage actuel : remise garage	L'usage agricole à cessé depuis plus de 10 ans Usage actuel : remise garage	L'usage agricole à cessé depuis plus de 10 ans Usage actuel : remise garage	L'usage agricole à cessé depuis plus de 10 ans Usage actuel : remise, chauffage
La plus proche est à 320 m	La plus proche est à 320 m	La plus proche est à 450 m	La plus proche est à 280 m
NON	NON	NON	NON
10 B7 A Matioche 105 chemin de Matioche	11 A314 Le Periard 200 chemin de la vallée	12 C411 Les gouttes 240 chemin des Gouttes	13 A469 Le Baronier 1250 chemin du Granjon



OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
350 m²	130 m²	100 m²	120 m²	230 m²
Tous les réseaux sont existants + ANC Borne incendie normalisée N°1134 à 40m	Tous les réseaux sont existants + ANC Borne incendie normalisée N°1134 à 300m	Tous les réseaux sont existants + ANC Borne incendie normalisée	Tous les réseaux sont existants + ANC Borne incendie normalisée	Tous les réseaux sont existants + ANC Borne incendie
La réciprocité avec les zones d'épandage et le mitage : NON Il y a des habitants dans les bâtiments d'habitation sur le site	La réciprocité avec les zones d'épandage et le mitage : NON Il y a des habitants dans les bâtiments d'habitation sur le site	La réciprocité avec les zones d'épandage et le mitage : NON Il y a des habitants dans les bâtiments d'habitation sur le site	La réciprocité avec les zones d'épandage et le mitage : NON Il y a des habitants dans les bâtiments d'habitation sur le site	La réciprocité avec les zones d'épandage et le mitage : NON Il y a des habitants dans les bâtiments d'habitation sur le site
Clos et couvert	Clos et couvert	Clos et couvert	Clos et couvert	Clos et couvert
Ancienne ferme en pierre et pisé avec cour intérieure	Ancienne ferme en pisé avec cour intérieure	Ancienne ferme en pierre et pisé avec cour intérieure	Ancienne ferme en pierre et pisé avec cour intérieure	Ancienne ferme en pierre et pisé
OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Une voirie dessert les bâtiments. Il y a une habitation (RESIDENCE PRINCIPALE) existante dans le bâtiment.	Une voirie dessert les bâtiments. Il y a une habitation (RESIDENCE PRINCIPALE) existante dans le bâtiment.	Une voirie dessert les bâtiments. Il y a une habitation (RESIDENCE PRINCIPALE) existante dans le bâtiment.	Une voirie dessert les bâtiments. Il y a une habitation (RESIDENCE SECONDAIRE) existante dans le bâtiment.	Une voirie dessert les bâtiments. Il y a une habitation (RESIDENCE PRINCIPALE) existante dans le bâtiment.
NON	NON	NON	NON	NON
L'usage agricole à cessé depuis plus de 10 ans Usage actuel : remise et garage	L'usage agricole à cessé depuis plus de 10 ans Usage actuel : remise et garage	L'usage agricole à cessé depuis plus de 10 ans Usage actuel : remise et garage	L'usage agricole à cessé depuis plus de 10 ans Usage actuel : remise et garage	L'usage agricole à cessé depuis plus de 10 ans Usage actuel : remise et garage
La plus proche est à 70 m (hangar de stockage de foin et pailles). Une habitation est située entre le bâtiment	La plus proche est à 150 m	La plus proche est à 150 m	La plus proche est à 130 m	La plus proche est à 130 m
NON	NON	NON	NON	NON
14 F215 Aux Perrières 195 chemin du Granjon	15 F498 Au Granjon 25 chemin du Goujon	16 F221 Aux Perrières 135 chemin des Perrières	17 C150 Aux Perrières 340 chemin des Perrières	18 C150 Aux Perrières 300 chemin des



OUI	OUI	OUI	OUI
0 m²	100 m²	75 m²	60 m²
Tous les réseaux sont existants + ANC Borne incendie normalisée N°757 à 350m	Tous les réseaux sont existants + ANC Borne incendie normalisée N°757 à 180m	Tous les réseaux sont existants + ANC Borne incendie normalisée N°757 à 320m	Tous les réseaux sont existants + ANC Borne incendie
La réciprocité avec les zones d'épandage et le mitage : NON Il y a des habitants dans les bâtiments d'habitation sur le site	La réciprocité avec les zones d'épandage et le mitage : NON Il y a des habitants dans les bâtiments d'habitation sur le site	La réciprocité avec les zones d'épandage et le mitage : NON Il y a des habitants dans les bâtiments d'habitation sur le site	La réciprocité avec les zones d'épandage et le mitage : NON Il y a des habitants dans les bâtiments d'habitation sur le site
Clos et couvert	Clos et couvert	Clos et couvert	Clos et couvert
Ancienne ferme en pierre et pisé	Ancienne ferme en pierre et pisé avec cour intérieure	Ancienne ferme en pierre et pisé avec cour intérieure	Ancienne ferme en pierre et pisé avec cour intérieure
OUI	OUI	OUI	OUI
Une voirie dessert les bâtiments. C'est une RESIDENCE PRINCIPALE	Une voirie dessert les bâtiments car il y a une habitation (RESIDENCE PRINCIPALE) existante dans le bâtiment.	Une voirie dessert les bâtiments car il y a une habitation (RESIDENCE SECONDAIRE) existante dans le bâtiment.	Une voirie dessert les bâtiments car il y a deux habitations (2 RESIDENCES PRINCIPALES)
NON	NON	NON	NON
A déjà complètement changé de destination.	L'usage agricole à cessé depuis plus de 10 ans. Usage actuel : remise de jardin	L'usage agricole à cessé depuis plus de 10 ans. Usage actuel : remise de jardin	L'usage agricole à cessé depuis plus de 10 ans. Usage actuel : remise de jardin
La plus proche est à 420 m	La plus proche est à 280 m	La plus proche est à 130 m	La plus proche est à 280 m
NON	NON	NON	NON
19 F801 Les Broses	20 F314 A Margarat	21 F276 Grand champ	22 Fg65 Le Haut
35 route de Haute-Rivoire	170 chemin de Margarat	180 chemin des Hivernaux	50 chemin de Virigneux

OUI	OUI	OUI	OUI
60 m²	65 m²	120 m²	80 m²
Tous les réseaux sont existants + ANC Borne incendie normalisée N°521 à	Tous les réseaux sont existants + ANC Borne incendie normalisée N°1465 à 390m	Tous les réseaux sont existants + ANC Borne incendie normalisée à 90m	Tous les réseaux sont existants + ANC Borne incendie normalisée N°1464 à 20m derrière la maison
La réciprocité avec les zones d'épandage et le mitage : NON Il y a des habitants dans les bâtiments d'habitation sur le site	La réciprocité avec les zones d'épandage et le mitage : NON Il y a des habitants dans les bâtiments d'habitation sur le site	La réciprocité avec les zones d'épandage et le mitage : NON Il y a des habitants dans les bâtiments d'habitation sur le site	La réciprocité avec les zones d'épandage et le mitage : NON Il y a des habitants dans les bâtiments d'habitation sur le site
Clos et couvert	Clos et couvert	Clos et couvert	Clos et couvert
Ancienne ferme en pierre et pisé avec cour intérieure	Ancienne ferme en pierre et pisé avec cour intérieure	Ancienne ferme en pierre et pisé avec cour intérieure	Ancienne ferme en pierre et pisé avec cour intérieure
OUI	OUI	OUI	OUI
Une voirie dessert les bâtiments car il y a deux habitations (2 RESIDENCES PRINCIPALES) existantes dans les bâtiments.	Une voirie dessert les bâtiments car il y a une habitation (RESIDENCE PRINCIPALE) existante dans le bâtiment.	Une voirie dessert les bâtiments car il y a une habitation (RESIDENCE PRINCIPALE) existante dans le bâtiment.	Une voirie dessert les bâtiments car il y a une habitation (RESIDENCE PRINCIPALE) existante dans le bâtiment.
NON	NON	NON	NON
L'usage agricole à cessé depuis plus de 10 ans. Usage actuel : remise	L'usage agricole à cessé depuis plus de 10 ans. Usage actuel : remise	L'usage agricole a cessé depuis plus de 10 ans. Usage actuel : remise	L'usage agricole a cessé depuis plus de 10 ans. Usage actuel : remise
La plus proche est à 390 m	La plus proche est à 450 m	La plus proche est à 210 m	La plus proche est à 420 m
NON	NON	NON	NON
23 D48 La Vigne 685 chemin de la Vigne	24 B143 Au camarade 530 chemin du camarade	25 FS86 Au Granjon 565 chemin du Granjon	26 B103 Au Bessenay 60 chemin du Bessenay

Liste des bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination dans le PLU de Meys

Bâtiment n°01

Localisation	<u>Parcelle(s)</u> : A679, A704 <u>Adresse</u> : Le Cougny <u>Extrait cadastral / photographie aérienne</u> : 
Description et justifications par rapport aux critères	1 : Aucun bâtiment agricole en fonctionnement n'est présent sur la parcelle. 2 : Aucun siège d'exploitation n'est situé dans un rayon de 100 m : le plus proche à 260 m. 3 : L'usage agricole a cessé il y a plus de dix ans (2013), sans perspective de reprise : vendue à des non-agriculteurs en 2013. 4 : Le bâtiment n'a pas fait l'objet d'aides publiques récentes. 5 : Le bâtiment est directement accessible depuis la voirie existante : voir photographie aérienne. Réseaux (voir ci-dessous). 6 : Le bâtiment présente une architecture traditionnelle caractéristique du bâti rural local : Ferme en « U » avec cour intérieure 7 : Le bâtiment répond à la définition réglementaire d'une construction couverte et close. 8 : Le bâtiment s'inscrit dans un ensemble bâti existant. Bâtiment déjà inscrit dans le PLU en vigueur sur la période 2014-2026.
Réseaux	Le bâtiment est raccordé au réseau public d'eau potable. Le bâtiment bénéficie d'un raccordement au réseau public d'électricité. L'évacuation des eaux usées pourra être assurée par un système d'assainissement non collectif. Défense incendie assurée par une borne normalisée N°973 à 150m.



Photographie



Bâtiment n°02

Localisation	<u>Parcelle(s)</u> : D100 <u>Adresse</u> : La Gagère <u>Extrait cadastral / photographie aérienne</u> : 
Description et justifications par rapport aux critères	1 : Aucun bâtiment agricole en fonctionnement n'est présent sur la parcelle. 2 : Aucun siège d'exploitation n'est situé dans un rayon de 100 m : le plus proche à 190 m. 3 : L'usage agricole a cessé il y a plus de dix ans, sans perspective de reprise du bâtiment (non adapté aux pratiques modernes). De plus des tiers sont déjà présents dans les autres bâtiments de l'ancienne ferme. 4 : Le bâtiment n'a pas fait l'objet d'aides publiques récentes. 5 : Le bâtiment est directement accessible depuis la voirie existante : voir photographie aérienne. Réseaux (voir ci-dessous). 6 : Le bâtiment présente une architecture traditionnelle caractéristique du bâti rural local : Ferme en « U » en pisé et en pierres avec cour intérieure 7 : Le bâtiment répond à la définition réglementaire d'une construction couverte et close. 8 : Le bâtiment s'inscrit dans un ensemble bâti existant. Bâtiment déjà inscrit dans le PLU en vigueur sur la période 2014-2026.
Réseaux	Le bâtiment est raccordé au réseau public d'eau potable. Le bâtiment bénéficie d'un raccordement au réseau public d'électricité. L'évacuation des eaux usées pourra être assurée par un système d'assainissement non collectif. Défense incendie assurée par une borne normalisée N°1810
Photographie	



Bâtiment n°03

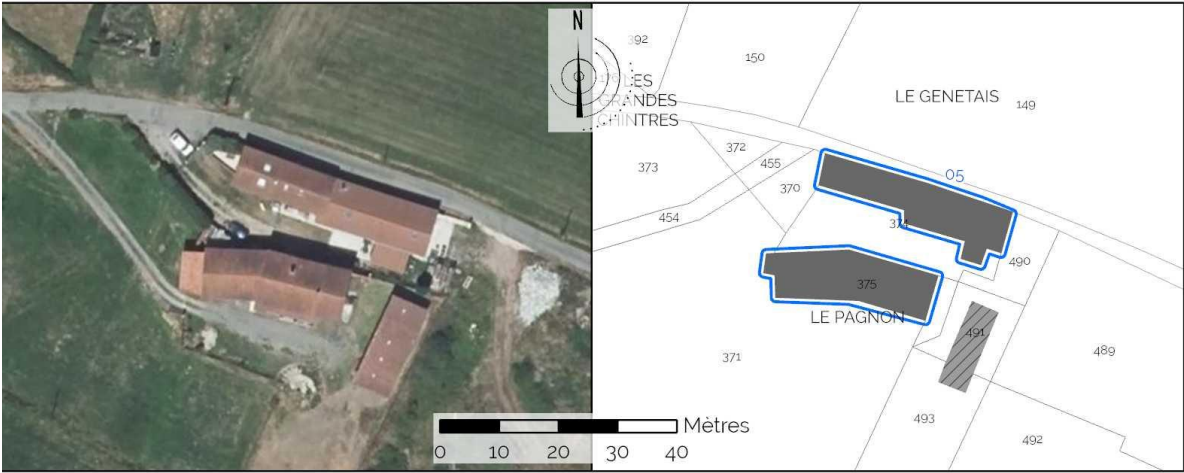
Localisation	<u>Parcelle(s)</u> : Ag1 <u>Adresse</u> : Au Cheval Mort <u>Extrait cadastral / photographie aérienne</u> : 
Description et justifications par rapport aux critères	1 : Aucun bâtiment agricole en fonctionnement n'est présent sur la parcelle. 2 : Aucun siège d'exploitation n'est situé dans un rayon de 100 m : le plus proche à 200 m. 3 : L'usage agricole a cessé il y a plus de dix ans, sans perspective de reprise du bâtiment (non adapté aux pratiques modernes). De plus des tiers sont déjà présents dans les autres bâtiments de l'ancienne ferme. 4 : Le bâtiment n'a pas fait l'objet d'aides publiques récentes. 5 : Le bâtiment est directement accessible depuis la voirie existante : voir photographie aérienne. Réseaux (voir ci-dessous). 6 : Le bâtiment présente une architecture traditionnelle caractéristique du bâti rural local : Ferme en « U » en pisé et en pierres avec cour intérieure 7 : Le bâtiment répond à la définition réglementaire d'une construction couverte et close. 8 : Le bâtiment s'inscrit dans un ensemble bâti existant. Bâtiment déjà inscrit dans le PLU en vigueur sur la période 2014-2026.
Réseaux	Le bâtiment est raccordé au réseau public d'eau potable. Le bâtiment bénéficie d'un raccordement au réseau public d'électricité. L'évacuation des eaux usées pourra être assurée par un système d'assainissement non collectif. Défense incendie assurée par une borne normalisée N°973 à 150m.
Photographie	



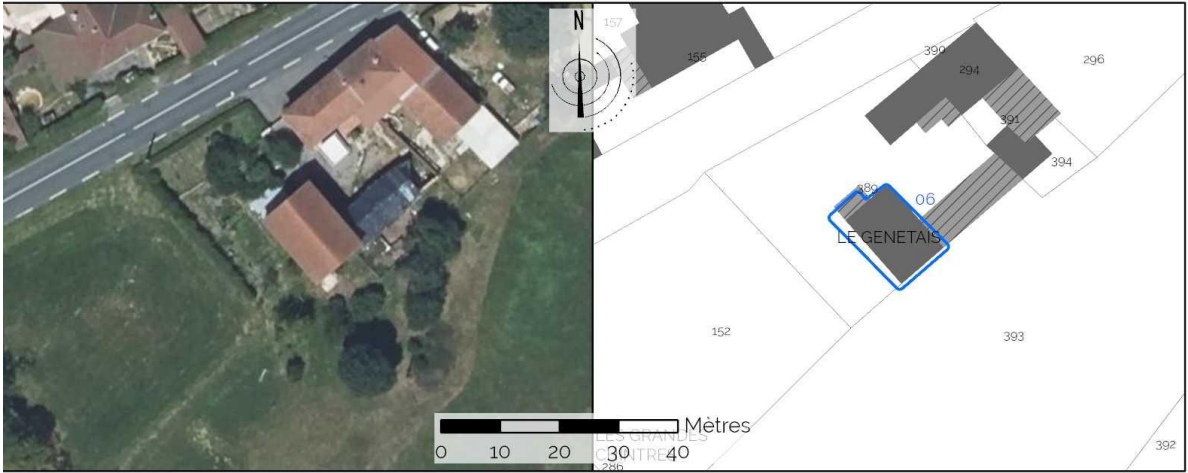
Bâtiment n°04

Localisation	<u>Parcelle(s)</u> : A536 <u>Adresse</u> : Aux Urieux <u>Extrait cadastral / photographie aérienne</u> : 
Description et justifications par rapport aux critères	1 : Aucun bâtiment agricole en fonctionnement n'est présent sur la parcelle. 2 : Aucun siège d'exploitation n'est situé dans un rayon de 100 m : le plus proche à 200 m. 3 : L'usage agricole a cessé il y a plus de dix ans, sans perspective de reprise du bâtiment (non adapté aux pratiques modernes). De plus des tiers sont déjà présents dans les autres bâtiments de l'ancienne ferme. 4 : Le bâtiment n'a pas fait l'objet d'aides publiques récentes. 5 : Le bâtiment est directement accessible depuis la voirie existante : voir photographie aérienne. Réseaux (voir ci-dessous). 6 : Le bâtiment présente une architecture traditionnelle caractéristique du bâti rural local : Ferme en « U » en pisé et en pierres avec cour intérieure 7 : Le bâtiment répond à la définition réglementaire d'une construction couverte et close. 8 : Le bâtiment s'inscrit dans un ensemble bâti existant. Bâtiment déjà inscrit dans le PLU en vigueur sur la période 2014-2026.
Réseaux	Le bâtiment est raccordé au réseau public d'eau potable. Le bâtiment bénéficie d'un raccordement au réseau public d'électricité. L'évacuation des eaux usées pourra être assurée par un système d'assainissement non collectif. Défense incendie assurée par une borne normalisée.
Photographie	

Bâtiment n°05

Localisation	<u>Parcelle(s)</u> : C375, C374 <u>Adresse</u> : Le Pagnon <u>Extrait cadastral / photographie aérienne</u> : 
Description et justifications par rapport aux critères	1 : Aucun bâtiment agricole en fonctionnement n'est présent sur la parcelle. 2 : Aucun siège d'exploitation n'est situé dans un rayon de 100 m : le plus proche à 290 m. 3 : L'usage agricole a cessé il y a plus de dix ans, sans perspective de reprise du bâtiment (non adapté aux pratiques modernes). De plus des tiers sont déjà présents dans les autres bâtiments de l'ancienne ferme. 4 : Le bâtiment n'a pas fait l'objet d'aides publiques récentes. 5 : Le bâtiment est directement accessible depuis la voirie existante : voir photographie aérienne. Réseaux (voir ci-dessous). 6 : Le bâtiment présente une architecture traditionnelle caractéristique du bâti rural local : Ferme en pierres. 7 : Le bâtiment répond à la définition réglementaire d'une construction couverte et close. 8 : Le bâtiment s'inscrit dans un ensemble bâti existant. Bâtiment déjà inscrit dans le PLU en vigueur sur la période 2014-2026.
Réseaux	Le bâtiment est raccordé au réseau public d'eau potable. Le bâtiment bénéficie d'un raccordement au réseau public d'électricité. L'évacuation des eaux usées pourra être assurée par un système d'assainissement non collectif. Défense incendie assurée par une borne normalisée N°1147.
Photographie	

Bâtiment n°06

Localisation	<u>Parcelle(s)</u> : B389 <u>Adresse</u> : Le Genetais <u>Extrait cadastral / photographie aérienne</u> : 
Description et justifications par rapport aux critères	1 : Aucun bâtiment agricole en fonctionnement n'est présent sur la parcelle. 2 : Aucun siège d'exploitation n'est situé dans un rayon de 100 m : le plus proche à 440 m. 3 : L'usage agricole a cessé il y a plus de dix ans, sans perspective de reprise du bâtiment (non adapté aux pratiques modernes). De plus des tiers sont déjà présents dans les autres bâtiments de l'ancienne ferme. 4 : Le bâtiment n'a pas fait l'objet d'aides publiques récentes. 5 : Le bâtiment est directement accessible depuis la voirie existante : voir photographie aérienne. Réseaux (voir ci-dessous). 6 : Le bâtiment présente une architecture traditionnelle caractéristique du bâti rural local : Ferme en « U » en pisé et en pierres avec cour intérieure 7 : Le bâtiment répond à la définition réglementaire d'une construction couverte et close. 8 : Le bâtiment s'inscrit dans un ensemble bâti existant. Bâtiment déjà inscrit dans le PLU en vigueur sur la période 2014-2026.
Réseaux	Le bâtiment est raccordé au réseau public d'eau potable. Le bâtiment bénéficie d'un raccordement au réseau public d'électricité. L'évacuation des eaux usées pourra être assurée par un système d'assainissement non collectif. Défense incendie assurée par une borne normalisée N°1465 et par un étang.
Photographie	

Bâtiment n°07

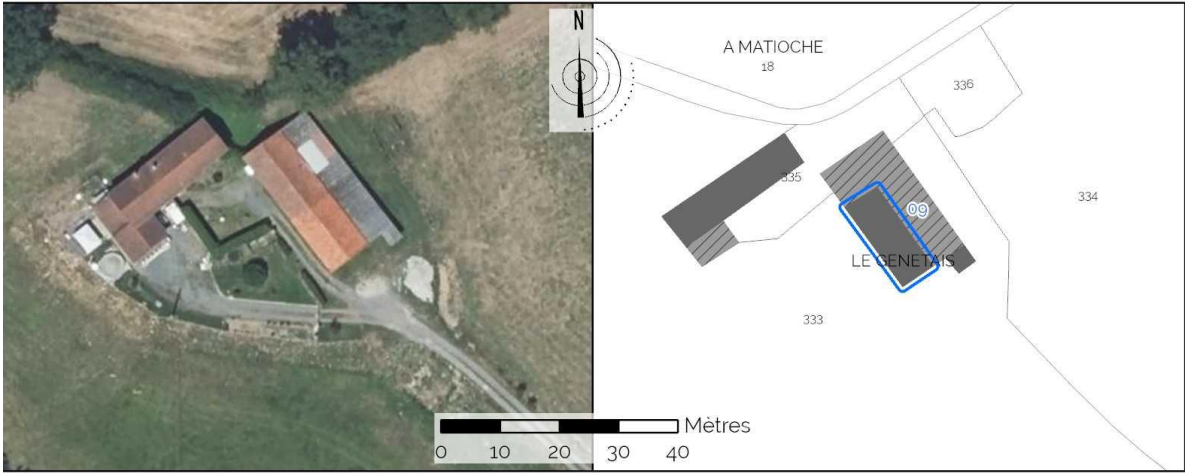
Localisation	<u>Parcelle(s)</u> : A139 <u>Adresse</u> : Le Cougny <u>Extrait cadastral / photographie aérienne</u> : 
Description et justifications par rapport aux critères	1 : Aucun bâtiment agricole en fonctionnement n'est présent sur la parcelle. 2 : Aucun siège d'exploitation n'est situé dans un rayon de 100 m : le plus proche à 340 m. 3 : L'usage agricole a cessé il y a plus de dix ans, sans perspective de reprise du bâtiment (non adapté aux pratiques modernes). 4 : Le bâtiment n'a pas fait l'objet d'aides publiques récentes. 5 : Le bâtiment est directement accessible depuis la voirie existante : le chemin d'accès (public) a été refait récemment (qui ne se voit pas sur la photographie aérienne / voir photographie). Réseaux (voir ci-dessous). 6 : Le bâtiment présente une architecture traditionnelle caractéristique du bâti rural local : Bâtiment en pisé et en pierres 7 : Le bâtiment répond à la définition réglementaire d'une construction couverte et close : la toiture a été refaite récemment (voir photographie) 8 : Le bâtiment s'inscrit dans un ensemble bâti existant.
Réseaux	Le bâtiment est raccordé au réseau public d'eau potable. Le bâtiment bénéficie d'un raccordement au réseau public d'électricité. L'évacuation des eaux usées pourra être assurée par un système d'assainissement non collectif. Défense incendie assurée par une borne normalisée.
Photographie	



Bâtiment n°08

Localisation	<u>Parcelle(s)</u> : B78 <u>Adresse</u> : Le Bessenay <u>Extrait cadastral / photographie aérienne</u> : 
Description et justifications par rapport aux critères	1 : Aucun bâtiment agricole en fonctionnement n'est présent sur la parcelle. 2 : Aucun siège d'exploitation n'est situé dans un rayon de 100 m : le plus proche à 380 m. 3 : L'usage agricole a cessé il y a plus de dix ans, sans perspective de reprise du bâtiment (non adapté aux pratiques modernes). De plus des tiers sont déjà présents dans les autres bâtiments de l'ancienne ferme. 4 : Le bâtiment n'a pas fait l'objet d'aides publiques récentes. 5 : Le bâtiment est directement accessible depuis la voirie existante : voir photographie aérienne. Réseaux (voir ci-dessous). 6 : Le bâtiment présente une architecture traditionnelle caractéristique du bâti rural local : Ferme en pisé et en pierres. Le bâtiment a fait l'objet d'un ravalement récemment. 7 : Le bâtiment répond à la définition réglementaire d'une construction couverte et close. 8 : Le bâtiment s'inscrit dans un ensemble bâti existant. Bâtiment déjà inscrit dans le PLU en vigueur sur la période 2014-2026.
Réseaux	Le bâtiment est raccordé au réseau public d'eau potable. Le bâtiment bénéficie d'un raccordement au réseau public d'électricité. L'évacuation des eaux usées pourra être assurée par un système d'assainissement non collectif. Défense incendie assurée par une borne normalisée N°1464.
Photographie	

Bâtiment n°09

Localisation	<u>Parcelle(s)</u> : B333 <u>Adresse</u> : Le Genetais <u>Extrait cadastral / photographie aérienne</u> : 
Description et justifications par rapport aux critères	1 : Aucun bâtiment agricole en fonctionnement n'est présent sur la parcelle. 2 : Aucun siège d'exploitation n'est situé dans un rayon de 100 m : le plus proche à 380 m. 3 : L'usage agricole a cessé il y a plus de dix ans, sans perspective de reprise du bâtiment (non adapté aux pratiques modernes). De plus des tiers sont déjà présents dans les autres bâtiments de l'ancienne ferme. 4 : Le bâtiment n'a pas fait l'objet d'aides publiques récentes. 5 : Le bâtiment est directement accessible depuis la voirie existante : voir photographie aérienne. Réseaux (voir ci-dessous). 6 : Le bâtiment présente une architecture traditionnelle caractéristique du bâti rural local : Ferme en pisé et en pierres. 7 : Le bâtiment répond à la définition réglementaire d'une construction couverte et close. 8 : Le bâtiment s'inscrit dans un ensemble bâti existant.
Réseaux	Le bâtiment est raccordé au réseau public d'eau potable. Le bâtiment bénéficie d'un raccordement au réseau public d'électricité. L'évacuation des eaux usées pourra être assurée par un système d'assainissement non collectif. Défense incendie assurée par une borne normalisée.
Photographie	

Bâtiment n°10

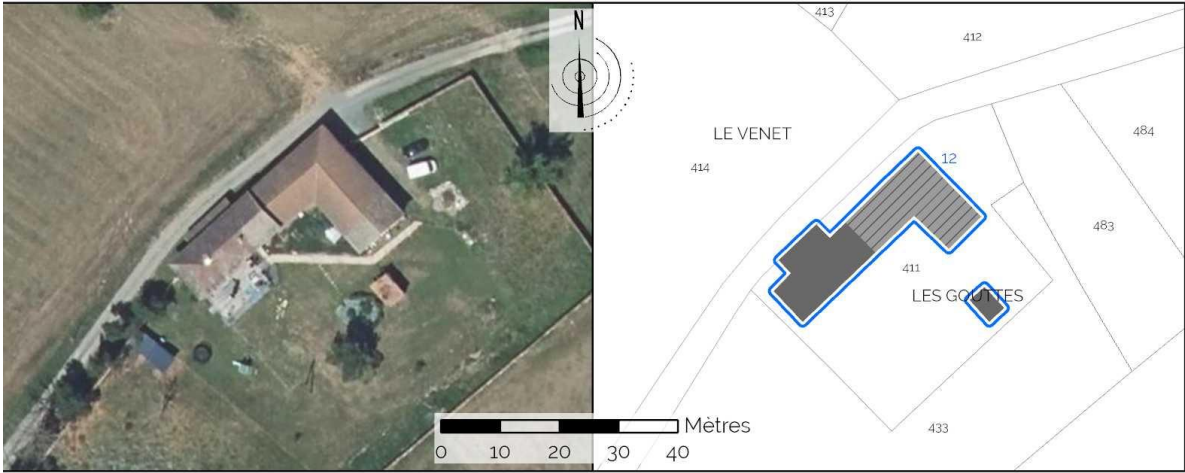
Localisation	<u>Parcelle(s)</u> : B7 <u>Adresse</u> : Matioche <u>Extrait cadastral / photographie aérienne</u> : 
Description et justifications par rapport aux critères	1 : Aucun bâtiment agricole en fonctionnement n'est présent sur la parcelle. 2 : Aucun siège d'exploitation n'est situé dans un rayon de 100 m : le plus proche à 320 m. 3 : L'usage agricole a cessé il y a plus de dix ans, sans perspective de reprise du bâtiment (non adapté aux pratiques modernes). De plus des tiers sont déjà présents dans les autres bâtiments de l'ancienne ferme. 4 : Le bâtiment n'a pas fait l'objet d'aides publiques récentes. 5 : Le bâtiment est directement accessible depuis la voirie existante : voir photographie aérienne. Réseaux (voir ci-dessous). 6 : Le bâtiment présente une architecture traditionnelle caractéristique du bâti rural local : Ferme en U en pisé et en pierres avec cour intérieure. 7 : Le bâtiment répond à la définition réglementaire d'une construction couverte et close. 8 : Le bâtiment s'inscrit dans un ensemble bâti existant. Bâtiment déjà inscrit dans le PLU en vigueur sur la période 2014-2026.
Réseaux	Le bâtiment est raccordé au réseau public d'eau potable. Le bâtiment bénéficie d'un raccordement au réseau public d'électricité. L'évacuation des eaux usées pourra être assurée par un système d'assainissement non collectif. Défense incendie assurée par une borne normalisée N°1462.
Photographie	

Bâtiment n°11

Localisation	<u>Parcelle(s)</u> : A314 <u>Adresse</u> : Le Périard <u>Extrait cadastral / photographie aérienne</u> : 
Description et justifications par rapport aux critères	1 : Aucun bâtiment agricole en fonctionnement n'est présent sur la parcelle. 2 : Aucun siège d'exploitation n'est situé dans un rayon de 100 m : le plus proche à 320 m. 3 : L'usage agricole a cessé il y a plus de dix ans, sans perspective de reprise du bâtiment (non adapté aux pratiques modernes). De plus des tiers sont déjà présents dans les autres bâtiments de l'ancienne ferme. 4 : Le bâtiment n'a pas fait l'objet d'aides publiques récentes. 5 : Le bâtiment est directement accessible depuis la voirie existante : voir photographie aérienne. Réseaux (voir ci-dessous). 6 : Le bâtiment présente une architecture traditionnelle caractéristique du bâti rural local : Ancienne ferme en U en pierres et pisé avec une cour intérieure. 7 : Le bâtiment répond à la définition réglementaire d'une construction couverte et close. 8 : Le bâtiment s'inscrit dans un ensemble bâti existant. Bâtiment déjà inscrit dans le PLU en vigueur sur la période 2014-2026.
Réseaux	Le bâtiment est raccordé au réseau public d'eau potable. Le bâtiment bénéficie d'un raccordement au réseau public d'électricité. L'évacuation des eaux usées pourra être assurée par un système d'assainissement non collectif. Défense incendie assurée par une borne normalisée N°1461.
Photographie	

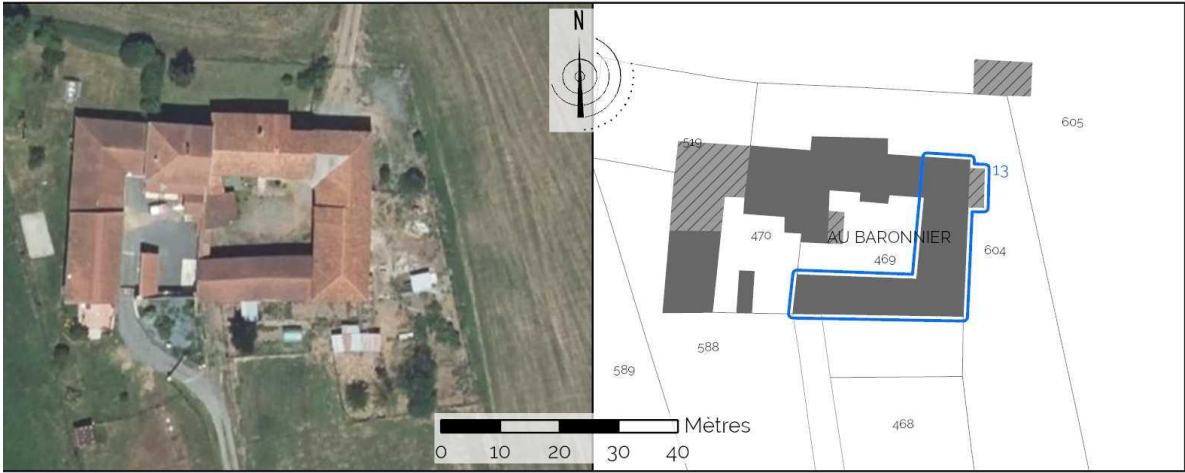


Bâtiment n°12

Localisation	<u>Parcelle(s)</u> : C411 <u>Adresse</u> : Les Gouttes <u>Extrait cadastral / photographie aérienne</u> : 
Description et justifications par rapport aux critères	1 : Aucun bâtiment agricole en fonctionnement n'est présent sur la parcelle. 2 : Aucun siège d'exploitation n'est situé dans un rayon de 100 m : le plus proche à 450 m. 3 : L'usage agricole a cessé il y a plus de dix ans, sans perspective de reprise du bâtiment (non adapté aux pratiques modernes). De plus des tiers sont déjà présents dans les autres bâtiments de l'ancienne ferme. 4 : Le bâtiment n'a pas fait l'objet d'aides publiques récentes. 5 : Le bâtiment est directement accessible depuis la voirie existante : voir photographie aérienne. Réseaux (voir ci-dessous). 6 : Le bâtiment présente une architecture traditionnelle caractéristique du bâti rural local : Ancienne ferme en pierres et pisé avec une cour intérieure. 7 : Le bâtiment répond à la définition réglementaire d'une construction couverte et close. 8 : Le bâtiment s'inscrit dans un ensemble bâti existant. Bâtiment déjà inscrit dans le PLU en vigueur sur la période 2014-2026.
Réseaux	Le bâtiment est raccordé au réseau public d'eau potable. Le bâtiment bénéficie d'un raccordement au réseau public d'électricité. L'évacuation des eaux usées pourra être assurée par un système d'assainissement non collectif. Défense incendie assurée par une borne normalisée N°1146.
Photographie	



Bâtiment n°13

Localisation	<u>Parcelle(s)</u> : A469 <u>Adresse</u> : Le Baronnier <u>Extrait cadastral / photographie aérienne</u> : 
Description et justifications par rapport aux critères	1 : Aucun bâtiment agricole en fonctionnement n'est présent sur la parcelle. 2 : Aucun siège d'exploitation n'est situé dans un rayon de 100 m : le plus proche à 280 m. 3 : L'usage agricole a cessé il y a plus de dix ans, sans perspective de reprise du bâtiment (non adapté aux pratiques modernes). De plus des tiers sont déjà présents dans les autres bâtiments de l'ancienne ferme. 4 : Le bâtiment n'a pas fait l'objet d'aides publiques récentes. 5 : Le bâtiment est directement accessible depuis la voirie existante : voir photographie aérienne. Réseaux (voir ci-dessous). 6 : Le bâtiment présente une architecture traditionnelle caractéristique du bâti rural local : Ancienne ferme en U en pierres et pisé avec une cour intérieure. Intérêt patrimonial très fort. 7 : Le bâtiment répond à la définition réglementaire d'une construction couverte et close. 8 : Le bâtiment s'inscrit dans un ensemble bâti existant. Bâtiment déjà inscrit dans le PLU en vigueur sur la période 2014-2026.
Réseaux	Le bâtiment est raccordé au réseau public d'eau potable. Le bâtiment bénéficie d'un raccordement au réseau public d'électricité. L'évacuation des eaux usées pourra être assurée par un système d'assainissement non collectif. Défense incendie assurée par une borne normalisée N°1143.
Photographie	

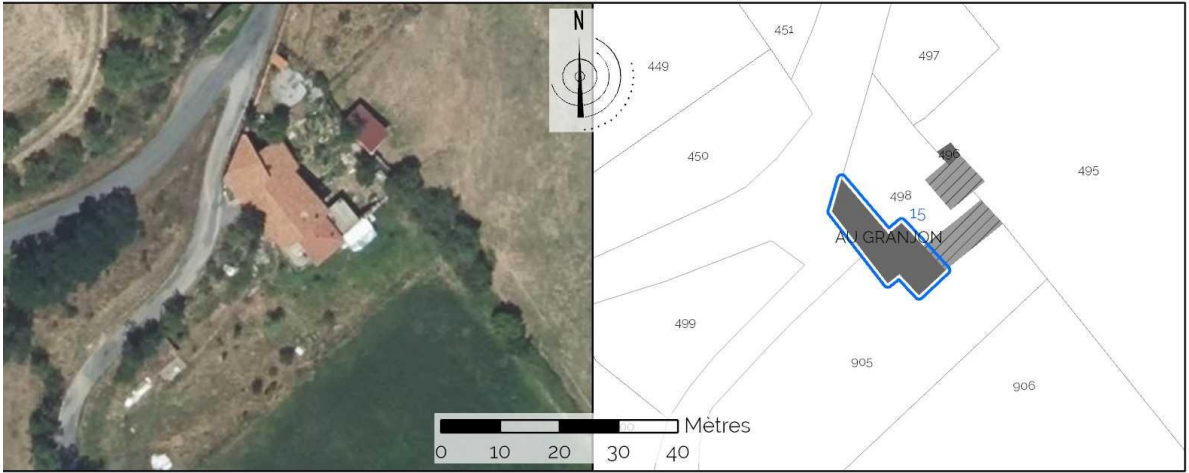


Bâtiment n°14

Localisation	<u>Parcelle(s)</u> : F215 <u>Adresse</u> : Aux Perrières <u>Extrait cadastral / photographie aérienne</u> : 
Description et justifications par rapport aux critères	1 : Aucun bâtiment agricole en fonctionnement n'est présent sur la parcelle. 2 : <u>Un bâtiment est présent à 70 m mais un tiers est présent entre le bâtiment identifié et le bâtiment agricole.</u> 3 : L'usage agricole a cessé il y a plus de dix ans, sans perspective de reprise du bâtiment (non adapté aux pratiques modernes). De plus des tiers sont déjà présents dans les autres bâtiments de l'ancienne ferme. 4 : Le bâtiment n'a pas fait l'objet d'aides publiques récentes. 5 : Le bâtiment est directement accessible depuis la voirie existante : voir photographie aérienne. Réseaux (voir ci-dessous). 6 : Le bâtiment présente une architecture traditionnelle caractéristique du bâti rural local : Ancienne ferme en U en pierres et pisé avec une cour intérieure. Intérêt patrimonial très fort. 7 : Le bâtiment répond à la définition réglementaire d'une construction couverte et close. 8 : Le bâtiment s'inscrit dans un ensemble bâti existant. Bâtiment déjà inscrit dans le PLU en vigueur sur la période 2014-2026.
Réseaux	Le bâtiment est raccordé au réseau public d'eau potable. Le bâtiment bénéficie d'un raccordement au réseau public d'électricité. L'évacuation des eaux usées pourra être assurée par un système d'assainissement non collectif. Défense incendie assurée par une borne normalisée.
Photographie	



Bâtiment n°15

Localisation	<u>Parcelle(s)</u> : F498 <u>Adresse</u> : Aux Granjon <u>Extrait cadastral / photographie aérienne</u> : 
Description et justifications par rapport aux critères	1 : Aucun bâtiment agricole en fonctionnement n'est présent sur la parcelle. 2 : Aucun siège d'exploitation n'est situé dans un rayon de 100 m : le bâtiment le plus proche à 150 m. 3 : L'usage agricole a cessé il y a plus de dix ans, sans perspective de reprise du bâtiment (non adapté aux pratiques modernes). De plus des tiers sont déjà présents dans les autres bâtiments de l'ancienne ferme. 4 : Le bâtiment n'a pas fait l'objet d'aides publiques récentes. 5 : Le bâtiment est directement accessible depuis la voirie existante : voir photographie aérienne. Réseaux (voir ci-dessous). 6 : Le bâtiment présente une architecture traditionnelle caractéristique du bâti rural local : Ancienne ferme en pierres et pisé avec une cour intérieure.. 7 : Le bâtiment répond à la définition réglementaire d'une construction couverte et close. 8 : Le bâtiment s'inscrit dans un ensemble bâti existant. Bâtiment déjà inscrit dans le PLU en vigueur sur la période 2014-2026.
Réseaux	Le bâtiment est raccordé au réseau public d'eau potable. Le bâtiment bénéficie d'un raccordement au réseau public d'électricité. L'évacuation des eaux usées pourra être assurée par un système d'assainissement non collectif. Défense incendie assurée par une borne normalisée.
Photographie	

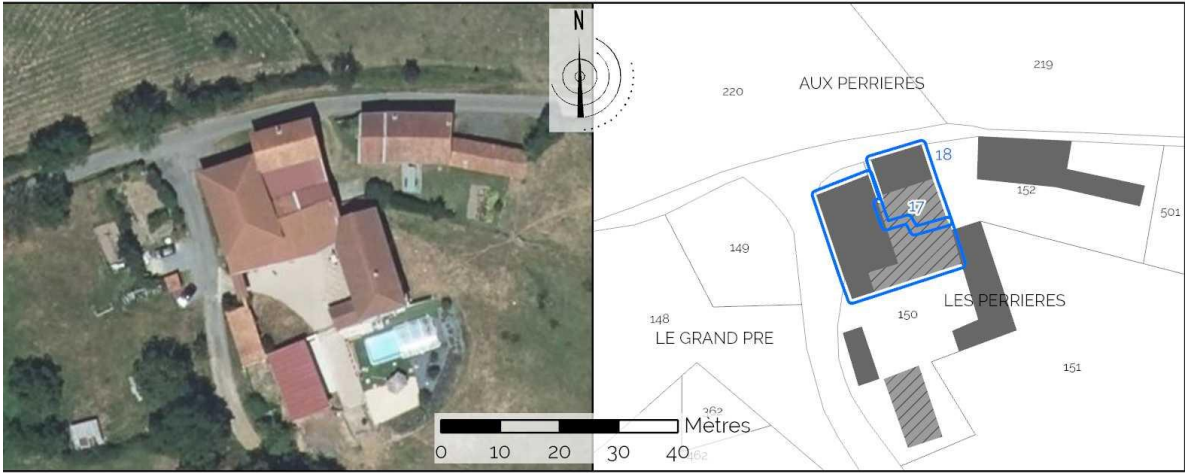


Bâtiment n°16

Localisation	<u>Parcelle(s)</u> : F221 <u>Adresse</u> : Aux Perrières <u>Extrait cadastral / photographie aérienne</u> : 
Description et justifications par rapport aux critères	1 : Aucun bâtiment agricole en fonctionnement n'est présent sur la parcelle. 2 : Aucun siège d'exploitation n'est situé dans un rayon de 100 m : le bâtiment le plus proche à 150 m. 3 : L'usage agricole a cessé il y a plus de dix ans, sans perspective de reprise du bâtiment (non adapté aux pratiques modernes). De plus des tiers sont déjà présents dans les autres bâtiments de l'ancienne ferme. 4 : Le bâtiment n'a pas fait l'objet d'aides publiques récentes. 5 : Le bâtiment est directement accessible depuis la voirie existante : voir photographie aérienne. Réseaux (voir ci-dessous). 6 : Le bâtiment présente une architecture traditionnelle caractéristique du bâti rural local : Ancienne ferme en U en pierres et pisé avec une cour intérieure. Intérêt patrimonial très fort. 7 : Le bâtiment répond à la définition réglementaire d'une construction couverte et close. 8 : Le bâtiment s'inscrit dans un ensemble bâti existant. Bâtiment déjà inscrit dans le PLU en vigueur sur la période 2014-2026.
Réseaux	Le bâtiment est raccordé au réseau public d'eau potable. Le bâtiment bénéficie d'un raccordement au réseau public d'électricité. L'évacuation des eaux usées pourra être assurée par un système d'assainissement non collectif. Défense incendie assurée par une borne normalisée N°1035.
Photographie	

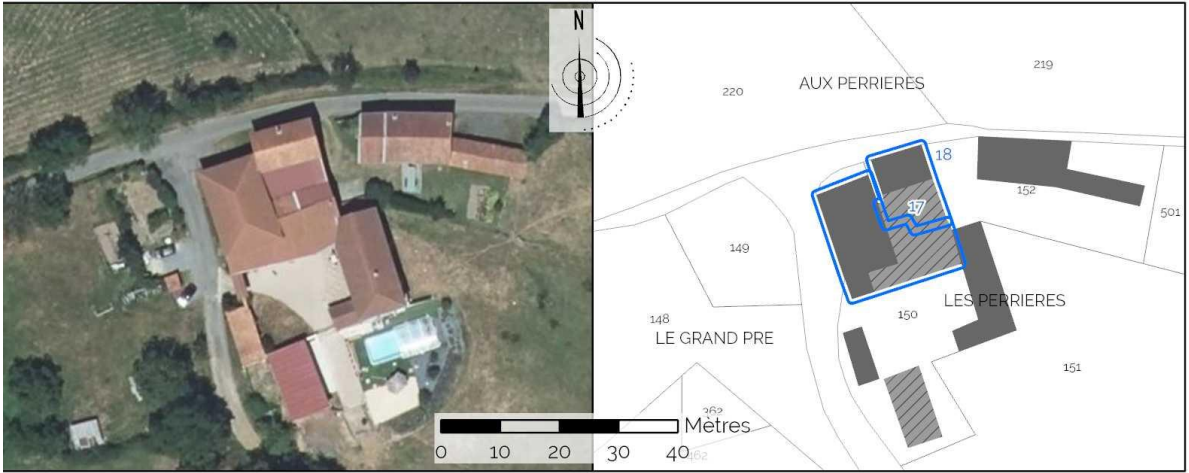


Bâtiment n°17

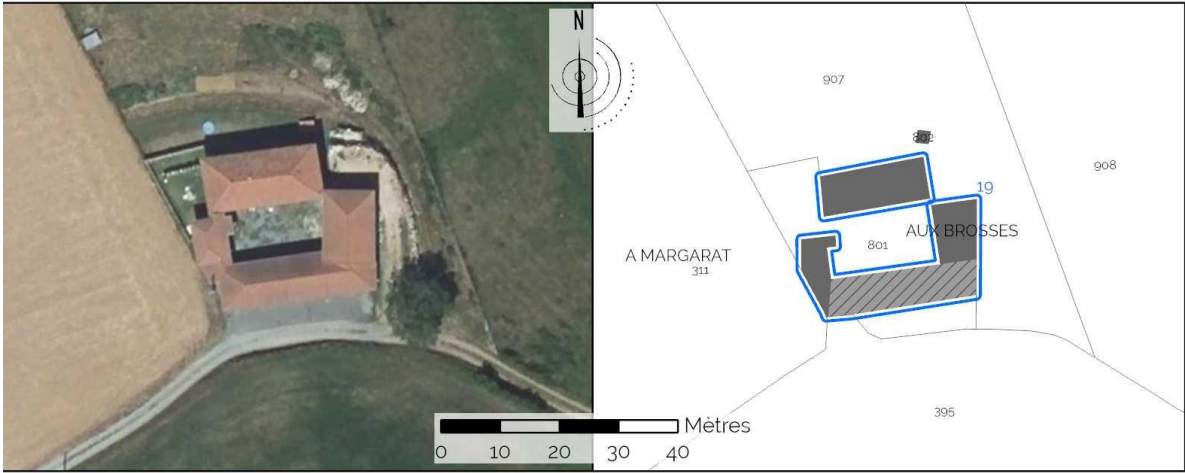
Localisation	<u>Parcelle(s)</u> : C150 <u>Adresse</u> : Aux Perrières <u>Extrait cadastral / photographie aérienne</u> : 
Description et justifications par rapport aux critères	1 : Aucun bâtiment agricole en fonctionnement n'est présent sur la parcelle. 2 : Aucun siège d'exploitation n'est situé dans un rayon de 100 m : le bâtiment le plus proche à 130 m. 3 : L'usage agricole a cessé il y a plus de dix ans, sans perspective de reprise du bâtiment (non adapté aux pratiques modernes). De plus des tiers sont déjà présents dans les autres bâtiments de l'ancienne ferme. 4 : Le bâtiment n'a pas fait l'objet d'aides publiques récentes. 5 : Le bâtiment est directement accessible depuis la voirie existante : voir photographie aérienne. Réseaux (voir ci-dessous). 6 : Le bâtiment présente une architecture traditionnelle caractéristique du bâti rural local : Ancienne ferme en pierres et pisé avec une cour intérieure. Intérêt patrimonial très fort. 7 : Le bâtiment répond à la définition réglementaire d'une construction couverte et close. 8 : Le bâtiment s'inscrit dans un ensemble bâti existant. Bâtiment déjà inscrit dans le PLU en vigueur sur la période 2014-2026.
Réseaux	Le bâtiment est raccordé au réseau public d'eau potable. Le bâtiment bénéficie d'un raccordement au réseau public d'électricité. L'évacuation des eaux usées pourra être assurée par un système d'assainissement non collectif. Défense incendie assurée par une borne normalisée N°1034.
Photographie	



Bâtiment n°18

Localisation	<u>Parcelle(s)</u> : C152 <u>Adresse</u> : Aux Perrières <u>Extrait cadastral / photographie aérienne</u> : 
Description et justifications par rapport aux critères	1 : Aucun bâtiment agricole en fonctionnement n'est présent sur la parcelle. 2 : Aucun siège d'exploitation n'est situé dans un rayon de 100 m : le bâtiment le plus proche à 130 m. 3 : L'usage agricole a cessé il y a plus de dix ans, sans perspective de reprise du bâtiment (non adapté aux pratiques modernes). De plus des tiers sont déjà présents dans les autres bâtiments de l'ancienne ferme. 4 : Le bâtiment n'a pas fait l'objet d'aides publiques récentes. 5 : Le bâtiment est directement accessible depuis la voirie existante : voir photographie aérienne. Réseaux (voir ci-dessous). 6 : Le bâtiment présente une architecture traditionnelle caractéristique du bâti rural local : Ancienne ferme en pierres et pisé avec une cour intérieure. 7 : Le bâtiment répond à la définition réglementaire d'une construction couverte et close. 8 : Le bâtiment s'inscrit dans un ensemble bâti existant. Bâtiment déjà inscrit dans le PLU en vigueur sur la période 2014-2026.
Réseaux	Le bâtiment est raccordé au réseau public d'eau potable. Le bâtiment bénéficie d'un raccordement au réseau public d'électricité. L'évacuation des eaux usées pourra être assurée par un système d'assainissement non collectif. Défense incendie assurée par une borne normalisée N°1034.
Photographie	

Bâtiment n°19

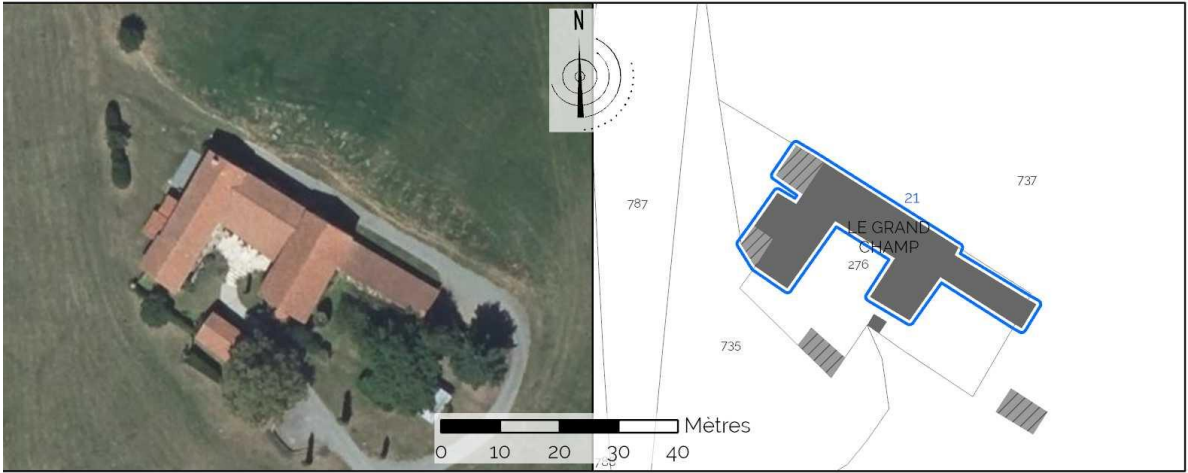
Localisation	<u>Parcelle(s)</u> : F801 <u>Adresse</u> : Les Brosses <u>Extrait cadastral / photographie aérienne</u> : 
Description et justifications par rapport aux critères	1 : Aucun bâtiment agricole en fonctionnement n'est présent sur la parcelle. 2 : Aucun siège d'exploitation n'est situé dans un rayon de 100 m : le bâtiment le plus proche à 420 m. 3 : L'usage agricole a cessé il y a plus de dix ans, sans perspective de reprise du bâtiment (non adapté aux pratiques modernes). De plus des tiers sont déjà présents dans les autres bâtiments de l'ancienne ferme. 4 : Le bâtiment n'a pas fait l'objet d'aides publiques récentes. 5 : Le bâtiment est directement accessible depuis la voirie existante : voir photographie aérienne. Réseaux (voir ci-dessous). 6 : Le bâtiment présente une architecture traditionnelle caractéristique du bâti rural local : Ancienne ferme en U en pierres et pisé avec une cour intérieure. Intérêt patrimonial très fort. 7 : Le bâtiment répond à la définition réglementaire d'une construction couverte et close. 8 : Le bâtiment s'inscrit dans un ensemble bâti existant. Bâtiment déjà inscrit dans le PLU en vigueur sur la période 2014-2026.
Réseaux	Le bâtiment est raccordé au réseau public d'eau potable. Le bâtiment bénéficie d'un raccordement au réseau public d'électricité. L'évacuation des eaux usées pourra être assurée par un système d'assainissement non collectif. Défense incendie assurée par une borne normalisée N°757.
Photographie	

Bâtiment n°20

Localisation	<u>Parcelle(s)</u> : F314 <u>Adresse</u> : Margarat <u>Extrait cadastral / photographie aérienne</u> : 
Description et justifications par rapport aux critères	1 : Aucun bâtiment agricole en fonctionnement n'est présent sur la parcelle. 2 : Aucun siège d'exploitation n'est situé dans un rayon de 100 m : le bâtiment le plus proche à 280 m. 3 : L'usage agricole a cessé il y a plus de dix ans, sans perspective de reprise du bâtiment (non adapté aux pratiques modernes). De plus des tiers sont déjà présents dans les autres bâtiments de l'ancienne ferme. 4 : Le bâtiment n'a pas fait l'objet d'aides publiques récentes. 5 : Le bâtiment est directement accessible depuis la voirie existante : voir photographie aérienne. Réseaux (voir ci-dessous). 6 : Le bâtiment présente une architecture traditionnelle caractéristique du bâti rural local : Ancienne ferme en U en pierres et pisé avec une cour intérieure. Intérêt patrimonial très fort. 7 : Le bâtiment répond à la définition réglementaire d'une construction couverte et close. 8 : Le bâtiment s'inscrit dans un ensemble bâti existant. Bâtiment déjà inscrit dans le PLU en vigueur sur la période 2014-2026.
Réseaux	Le bâtiment est raccordé au réseau public d'eau potable. Le bâtiment bénéficie d'un raccordement au réseau public d'électricité. L'évacuation des eaux usées pourra être assurée par un système d'assainissement non collectif. Défense incendie assurée par une borne normalisée N°757.
Photographie	



Bâtiment n°21

Localisation	<u>Parcelle(s)</u> : F276 <u>Adresse</u> : Grand Champ <u>Extrait cadastral / photographie aérienne</u> : 
Description et justifications par rapport aux critères	1 : Aucun bâtiment agricole en fonctionnement n'est présent sur la parcelle. 2 : Aucun siège d'exploitation n'est situé dans un rayon de 100 m : le bâtiment le plus proche à 130 m. 3 : L'usage agricole a cessé il y a plus de dix ans, sans perspective de reprise du bâtiment (non adapté aux pratiques modernes). De plus des tiers sont déjà présents dans les autres bâtiments de l'ancienne ferme. 4 : Le bâtiment n'a pas fait l'objet d'aides publiques récentes. 5 : Le bâtiment est directement accessible depuis la voirie existante : voir photographie aérienne. Réseaux (voir ci-dessous). 6 : Le bâtiment présente une architecture traditionnelle caractéristique du bâti rural local : Ancienne ferme en U en pierres et pisé avec une cour intérieure. 7 : Le bâtiment répond à la définition réglementaire d'une construction couverte et close. 8 : Le bâtiment s'inscrit dans un ensemble bâti existant. Bâtiment déjà inscrit dans le PLU en vigueur sur la période 2014-2026.
Réseaux	Le bâtiment est raccordé au réseau public d'eau potable. Le bâtiment bénéficie d'un raccordement au réseau public d'électricité. L'évacuation des eaux usées pourra être assurée par un système d'assainissement non collectif. Défense incendie assurée par une borne normalisée N°757.
Photographie	



Bâtiment n°22

Localisation	<u>Parcelle(s)</u> : F965, F966 <u>Adresse</u> : Le Haut <u>Extrait cadastral / photographie aérienne</u> : 
Description et justifications par rapport aux critères	1 : Aucun bâtiment agricole en fonctionnement n'est présent sur la parcelle. 2 : Aucun siège d'exploitation n'est situé dans un rayon de 100 m : le bâtiment le plus proche à 280 m. 3 : L'usage agricole a cessé il y a plus de dix ans, sans perspective de reprise du bâtiment (non adapté aux pratiques modernes). De plus des tiers sont déjà présents dans les autres bâtiments de l'ancienne ferme. 4 : Le bâtiment n'a pas fait l'objet d'aides publiques récentes. 5 : Le bâtiment est directement accessible depuis la voirie existante : voir photographie aérienne. Réseaux (voir ci-dessous). 6 : Le bâtiment présente une architecture traditionnelle caractéristique du bâti rural local : Ancienne ferme en U en pierres et pisé avec une cour intérieure. 7 : Le bâtiment répond à la définition réglementaire d'une construction couverte et close. 8 : Le bâtiment s'inscrit dans un ensemble bâti existant. Bâtiment déjà inscrit dans le PLU en vigueur sur la période 2014-2026.
Réseaux	Le bâtiment est raccordé au réseau public d'eau potable. Le bâtiment bénéficie d'un raccordement au réseau public d'électricité. L'évacuation des eaux usées pourra être assurée par un système d'assainissement non collectif. Défense incendie assurée par une borne normalisée N°873.
Photographie	

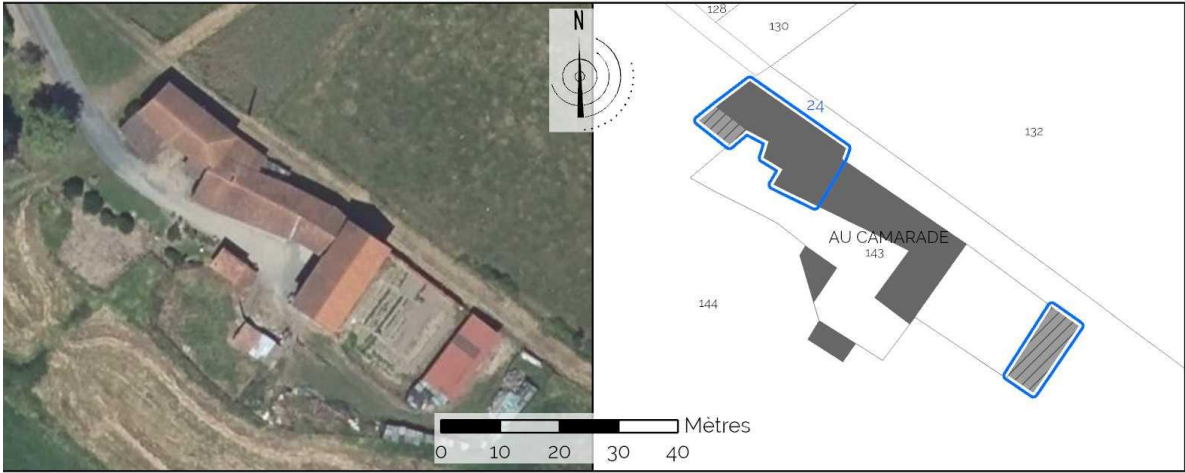


Bâtiment n°23

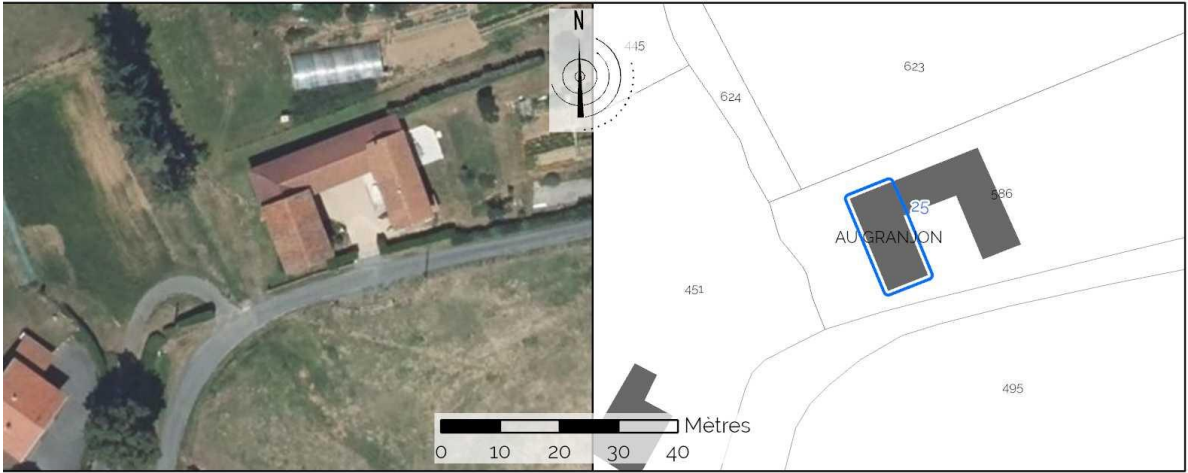
Localisation	<u>Parcelle(s)</u> : D48 <u>Adresse</u> : La Vigne <u>Extrait cadastral / photographie aérienne</u> : 
Description et justifications par rapport aux critères	1 : Aucun bâtiment agricole en fonctionnement n'est présent sur la parcelle. 2 : Aucun siège d'exploitation n'est situé dans un rayon de 100 m : le bâtiment le plus proche à 390 m. 3 : L'usage agricole a cessé il y a plus de dix ans, sans perspective de reprise du bâtiment (non adapté aux pratiques modernes). De plus des tiers sont déjà présents dans les autres bâtiments de l'ancienne ferme. 4 : Le bâtiment n'a pas fait l'objet d'aides publiques récentes. 5 : Le bâtiment est directement accessible depuis la voirie existante : voir photographie aérienne. Réseaux (voir ci-dessous). 6 : Le bâtiment présente une architecture traditionnelle caractéristique du bâti rural local : Ancienne ferme en U en pierres et pisé avec une cour intérieure. 7 : Le bâtiment répond à la définition réglementaire d'une construction couverte et close. 8 : Le bâtiment s'inscrit dans un ensemble bâti existant. Bâtiment déjà inscrit dans le PLU en vigueur sur la période 2014-2026.
Réseaux	Le bâtiment est raccordé au réseau public d'eau potable. Le bâtiment bénéficie d'un raccordement au réseau public d'électricité. L'évacuation des eaux usées pourra être assurée par un système d'assainissement non collectif. Défense incendie assurée par une borne normalisée N°521.
Photographie	



Bâtiment n°24

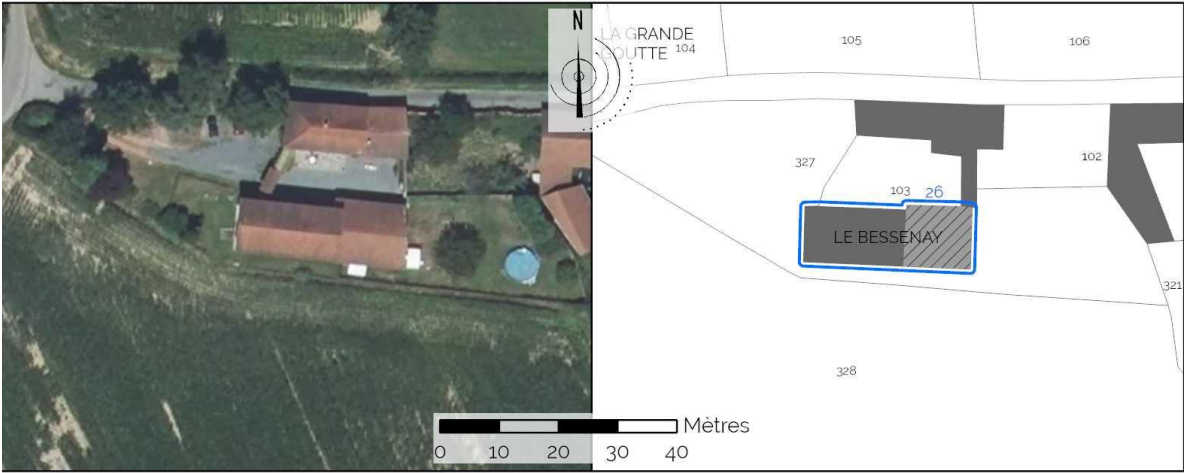
Localisation	<u>Parcelle(s)</u> : B143 <u>Adresse</u> : Au Camarade <u>Extrait cadastral / photographie aérienne</u> : 
Description et justifications par rapport aux critères	1 : Aucun bâtiment agricole en fonctionnement n'est présent sur la parcelle. 2 : Aucun siège d'exploitation n'est situé dans un rayon de 100 m : le bâtiment le plus proche à 450 m. 3 : L'usage agricole a cessé il y a plus de dix ans, sans perspective de reprise du bâtiment (non adapté aux pratiques modernes). De plus des tiers sont déjà présents dans les autres bâtiments de l'ancienne ferme. 4 : Le bâtiment n'a pas fait l'objet d'aides publiques récentes. 5 : Le bâtiment est directement accessible depuis la voirie existante : voir photographie aérienne. Réseaux (voir ci-dessous). 6 : Le bâtiment présente une architecture traditionnelle caractéristique du bâti rural local : Ancienne ferme en U en pierres et pisé avec une cour intérieure. 7 : Le bâtiment répond à la définition réglementaire d'une construction couverte et close. 8 : Le bâtiment s'inscrit dans un ensemble bâti existant.
Réseaux	Le bâtiment est raccordé au réseau public d'eau potable. Le bâtiment bénéficie d'un raccordement au réseau public d'électricité. L'évacuation des eaux usées pourra être assurée par un système d'assainissement non collectif. Défense incendie assurée par une borne normalisée.
Photographie	

Bâtiment n°25

Localisation	<u>Parcelle(s)</u> : F586 <u>Adresse</u> : Au Granjon <u>Extrait cadastral / photographie aérienne</u> : 
Description et justifications par rapport aux critères	1 : Aucun bâtiment agricole en fonctionnement n'est présent sur la parcelle. 2 : Aucun siège d'exploitation n'est situé dans un rayon de 100 m : le bâtiment le plus proche à 210 m. 3 : L'usage agricole a cessé il y a plus de dix ans, sans perspective de reprise du bâtiment (non adapté aux pratiques modernes). De plus des tiers sont déjà présents dans les autres bâtiments de l'ancienne ferme. 4 : Le bâtiment n'a pas fait l'objet d'aides publiques récentes. 5 : Le bâtiment est directement accessible depuis la voirie existante : voir photographie aérienne. Réseaux (voir ci-dessous). 6 : Le bâtiment présente une architecture traditionnelle caractéristique du bâti rural local : Ancienne ferme en U en pierres et pisé avec une cour intérieure. 7 : Le bâtiment répond à la définition réglementaire d'une construction couverte et close. 8 : Le bâtiment s'inscrit dans un ensemble bâti existant. Bâtiment déjà inscrit dans le PLU en vigueur sur la période 2014-2026.
Réseaux	Le bâtiment est raccordé au réseau public d'eau potable. Le bâtiment bénéficie d'un raccordement au réseau public d'électricité. L'évacuation des eaux usées pourra être assurée par un système d'assainissement non collectif. Défense incendie assurée par une borne normalisée.
Photographie	



Bâtiment n°26

Localisation	<u>Parcelle(s)</u> : F586 <u>Adresse</u> : Le Bessenay <u>Extrait cadastral / photographie aérienne</u> : 
Description et justifications par rapport aux critères	1 : Aucun bâtiment agricole en fonctionnement n'est présent sur la parcelle. 2 : Aucun siège d'exploitation n'est situé dans un rayon de 100 m : le bâtiment le plus proche à 420 m. 3 : L'usage agricole a cessé il y a plus de dix ans, sans perspective de reprise du bâtiment (non adapté aux pratiques modernes). De plus des tiers sont déjà présents dans les autres bâtiments de l'ancienne ferme. 4 : Le bâtiment n'a pas fait l'objet d'aides publiques récentes. 5 : Le bâtiment est directement accessible depuis la voirie existante : voir photographie aérienne. Réseaux (voir ci-dessous). 6 : Le bâtiment présente une architecture traditionnelle caractéristique du bâti rural local : Ancienne ferme en U en pierres et pisé avec une cour intérieure. 7 : Le bâtiment répond à la définition réglementaire d'une construction couverte et close. 8 : Le bâtiment s'inscrit dans un ensemble bâti existant. Bâtiment déjà inscrit dans le PLU en vigueur sur la période 2014-2026.
Réseaux	Le bâtiment est raccordé au réseau public d'eau potable. Le bâtiment bénéficie d'un raccordement au réseau public d'électricité. L'évacuation des eaux usées pourra être assurée par un système d'assainissement non collectif. Défense incendie assurée par une borne normalisée N°1464.
Photographie	

